

CHUTE RENVERSANTE

Incantation	1 action immédiate
Composantes	V, G
Portée	moyenne (30 m + 3 m/niveau) (20 c + 2 c/niveau)
Zone/Cible	une créature qui tombe
Durée	1 round/niveau (voir ci-dessous)
JS	Vigueur, partiel (voir ci-dessous)
RM	oui

Ce sort doit être lancé sur une créature au moment où elle tombe, soit d'une certaine hauteur, soit après avoir été mise à terre ou victime d'un croc-en-jambe. La magie de ce sort augmente la violence de la chute, ce qui coupe le souffle de la victime. Celle-ci subit 1d6 points de dégâts de chute supplémentaires. En outre, elle est chancelante pendant toute la durée du sort, à moins de réussir un jet de Volonté. Chaque round pendant lequel persistent les effets du sort, la créature peut tenter un nouveau jet de Volonté par une action libre pour mettre fin à l'état préjudiciable chancelant. Une créature sous les effets de ce sort doit réaliser une action simple pour se relever.